

Recrute un :

EMPLOI SAISONNIER : AGENT d'ACCUEIL POLYVALENT

CONTRAT SAISONNIER

24 heures 30 hebdomadaires – du 1^{er} Mai 2023 au 31 août 2023

Sous l'autorité du Responsable, l'agent sera affecté au Camping Municipal.

Missions principales :

- ✓ Assurer l'accueil des usagers et la gestion des séjours
- ✓ Assurer le service et l'encaissement au bar + régie halte fluviale
- ✓ Assurer le nettoyage des locaux du site et des locations en complément d'autres agents
- ✓ Contribuer au bon déroulement des séjours des touristes au sein du camping

- Assurer l'accueil des usagers et la gestion des séjours

Accueillir les usagers
Effectuer les formalités administratives et comptables relatives aux entrées et sorties
Renseigner et communiquer les informations touristiques locales
Suivre le planning d'occupation des locations
Etablir les états des lieux entrée et sortie
Effectuer le suivi des équipements des locations
Effectuer le suivi des stocks des consommables ou produits en vente pour les locations
Organiser et planifier les prêts de jeux et autres matériels
Informers sa hiérarchie et alerter les services compétents en cas de dysfonctionnement

- Assurer le service et l'encaissement au bar + régie halte fluviale

Accueillir et servir les clients au bar
Encaisser les consommations et autres ventes de produits
Encaisser les recettes de la halte fluviale

- Assurer le nettoyage des locaux du site et des locations en complément d'autres agents

Contrôler l'état de propreté des locaux
Nettoyage des locaux, tri et évacuation des déchets courants
Effectuer le suivi de l'approvisionnement en matériel et produits

Profil souhaité :

Diplôme de niveau III secrétariat ou formation touristique

Débutant accepté

Langues étrangères indispensables (**Anglais obligatoire, Allemand très apprécié**)

Maîtrise des outils informatiques et capacité d'adaptation aux nouveaux logiciels

Disposer de réelles qualités relationnelles et de communication

Faire preuve d'initiative, de rigueur, de dynamisme et de réactivité

Aptitudes confirmées au travail d'équipe

Savoir rendre compte à sa hiérarchie

PERMIS VL obligatoire

Poste à pourvoir le 1^{er} Mai 2023

Rémunération : SMIC

Temps de travail : **24 heures 30** hebdomadaires – **travail les week-ends**

Aucun congé n'est autorisé pendant la période de contrat

CANDIDATURES A ADRESSER AU PLUS TARD LE 31 mars 2023

C.V. détaillé + lettre de motivation (**obligatoire**)

Madame le Maire

Ressources Humaines BP90 – 21506 MONTBARD Cedex

Renseignements : Vanessa LEFEBVRE, Directrice des Ressources Humaines au 03.80.92.50.38